

Aurillac, le 01/12/2022.

COMMUNIQUE DE PRESSE

## **EXERCICE DE SÉCURITÉ CIVILE AU PRISME A AURILLAC**

Lundi 28 novembre 2022, sous l'autorité du préfet, les services du cabinet de la préfecture du Cantal, en collaboration avec la police nationale, la gendarmerie, le service d'aide médicale urgente (SAMU), et le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), ont organisé un exercice de sécurité civile au centre du Prisme à Aurillac.

Le scénario: Un individu armé s'introduit au centre du Prisme à Aurillac et fait feu sur plusieurs personnes, à l'occasion d'une répétition de spectacle en présence de public. On dénombre plus de 20 victimes, dont certaines décédées. L'individu est retranché dans la salle à l'arrivée des forces de police. Les victimes étaient simulées par des élèves-infirmier(e)s et des personnels de la préfecture.

Plusieurs objectifs et procédures d'interventions ont ainsi pu être testés par les différents acteurs engagés au cours de cet exercice.

Afin de tester la coordination des services et de gérer cette crise, le centre opérationnel départemental (COD) a été activé par le préfet. Pour rappel, le COD est un outil de gestion de crise qui s'active quand un évènement majeur a lieu dans le département (accident de grande ampleur, épisode climatique majeur, manifestations importantes,...). Situé à la préfecture, il rassemble l'ensemble des acteurs de la sécurité civile, comme publique, et permet au préfet, directeur des opérations de secours, de coordonner les opérations. La cellule d'information au public (CIP) de la préfecture a également été mise en œuvre afin d'adapter la capacité de réponse aux différentes sollicitations par téléphone, nombreuses dans ces cas-là, ainsi que d'autres dispositifs de gestion de crise.

Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél.: 04.71.46.23.14 / 04.71.46, 23.72 Mél.: pref-communication@cantal.gouv.fr



Intervention d'équipes spécialisées des unités de police et de gendarmerie, sécurisation du site, prise en charge des victimes et mise en place d'un poste médical avancé par les équipes du SAMU, du SDIS, et de la protection civile, communication de crise, mise en œuvre des dispositions spécifiques Orsec « tuerie de masse »... autant de réponses opérationnelles qui ont pu être testées à cette occasion.

Au-delà d'un premier débriefing à chaud, un retour d'expérience sera partagé par l'ensemble des acteurs afin d'évaluer les bonnes pratiques ainsi que les axes d'amélioration.

Les personnels engagés ce lundi 28 novembre :

**SDIS 15** : 41 sapeurs-pompiers venant de 7 centres d'incendie et de secours différents

**Police Nationale**: 33 personnels incluant 8 personnels administratifs **Gendarmerie Nationale**: 25 personnels toutes spécialités confondues

**SAMU 15**: 25 personnels (Médecins, infirmières, pharmaciens, personnels

administratifs)

**Protection civile**: 7 secouristes dont 1 cadre opérationnel.

Agence régionale de santé : 2

Préfecture du Cantal et directions départementales: 15

Laurent Buchaillat, préfet du Cantal, a remercié l'ensemble des acteurs mobilisés au cours de cet exercice, et a rappelé l'importance de ce type de simulation qui contribue au maintien de la capacité opérationnelle de chacun, et permet d'améliorer les pratiques.